

Qui sont Pierre Truche et Paul Bouchet qui ont donné leur nom à une passerelle et une place de Lyon

Jeudi 4 juillet, avocats, magistrats, bâtonniers, procureurs, le monde de la justice et les élus, ont rendu un vibrant hommage au procureur Pierre Truche, dont la passerelle du Palais de Justice porte son nom et à l'avocat Paul Bouchet, qui donne le sien à la place de la Basoche.

N. M. - Hier à 15:46 | mis à jour hier à 21:33 - Temps de lecture : 6 min



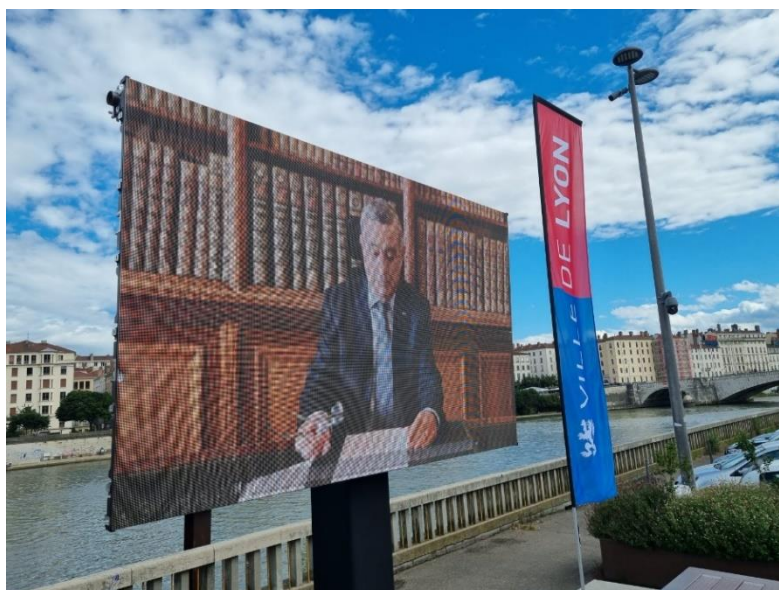
En présence d'Huguette Truche, épouse de Pierre Truche, Grégory Doucet (Les Écologistes), maire de Lyon, Bruno Bernard (Les Écologistes), président de la Métropole, Bruno Cotte, président de l'Académie des Sciences morales et politiques, président honoraire de la chambre criminelle de la cour de Cassation, coupent symboliquement le ruban de la passerelle baptisée Pierre Truche. Photo Nadine Micholin



Huguette Truche, épouse de Pierre Truche, très émue devant la plaque qui porte le nom de son époux décédé à Lyon en 2020. Photo Nadine Micholin



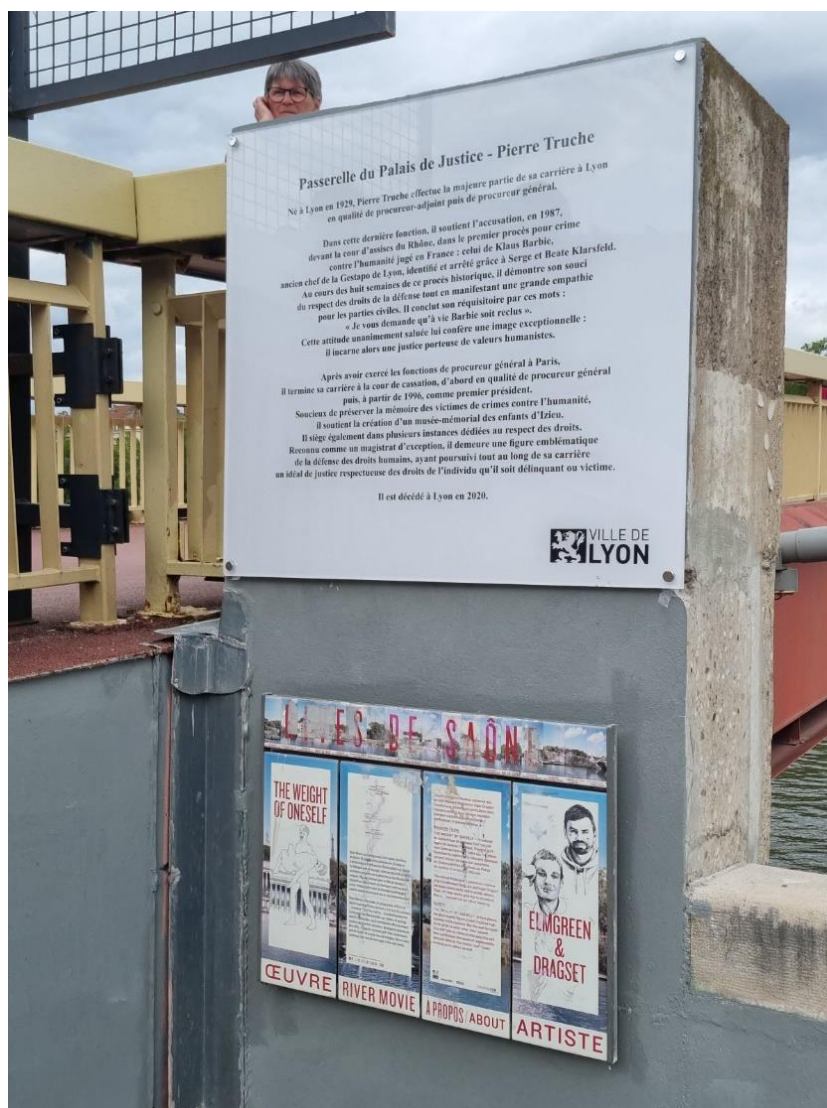
Les discours se sont succédé à l'autre bout de la passerelle, côté Palais de Justice en présence de nombreux représentants de la justice et de l'ancien maire Michel Noir. Photo Nadine Micholin



L'ancien procureur général près la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal, a rendu un vibrant hommage à Pierre Truche sur écran géant. Photo Nadine Micholin



Grégory Doucet (Les Ecologistes-EELV), maire de Lyon et Bruno Bernard (Les Écologistes EELV), président de la Métropole, viennent de dévoiler la plaque au nom de Pierre Truche. Photo Nadine Micholin



La plaque au nom de Pierre Truche se situe près du Palais de Justice. Photo Nadine Micholin



Le maire de Lyon Grégory Doucet près d'Huguette Truche et de sa famille. Photo Nadine Micholin



Le maire de Lyon Grégory Doucet en discussion avec Michel Noir, maire de Lyon, (1989 – 1995). Photo Nadine Micholin

« Je vous demande de dire qu'à vie, Barbie sera reclus. » C'est par ses mots que Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel de Lyon s'est illustré en 1987 durant le premier procès pour crime contre l'humanité jugé en France, celui de Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon, en faisant démonstration de son souci du respect des droits de la défense et en prononçant un réquisitoire précis, concis et mesuré.

Le Lyonnais Pierre Truche (1929-2020), a effectué la majeure partie de sa carrière à Lyon en qualité de procureur-adjoint, puis procureur général en 1984 et premier président de la Cour de cassation (1996 à 1999) alors qu'il n'était pas candidat.

Soucieux de préserver la mémoire des victimes de crimes contre l'humanité, il soutient la création d'un [musée-mémorial des enfants d'Izieu](#). Il siège également dans plusieurs instances dédiées au respect des droits.

En empruntant la passerelle, on pourra se dire que Pierre Truche guide nos pas en direction de la justice »

Désormais, la passerelle piétonne du Palais de Justice, de son nom usuel, reliant le 2^e et le 5^e arrondissement, située juste en face de la cour d'assises du Rhône, [portera le nom de Pierre Truche](#). « En empruntant la passerelle, on pourra se dire que Pierre Truche guide nos pas en direction de la justice », a souligné lors de l'inauguration, le maire de Lyon, Grégory Doucet.

Hommage à Paul Bouchet

Pour sa part, [le Stéphanois Paul Bouchet](#) (1924-2019), également grand homme de droit, donne son nom à la place de la Basoche (Lyon 5^e).

Engagé dans la Résistance à 17 ans, il fait ses études de droit à Lyon où il a exercé comme avocat. Bâtonnier en 1980-1981, il participe à la création de la Maison des Avocats rue Saint-Jean, aujourd'hui siège du [musée du Cinéma et de la Miniature](#). Très engagé sur les questions d'inégalités économiques, il fut président d'ATD Quart-Monde de 1998 à 2002, membre du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et a participé au comité de suivi de la loi DALO (Droit au logement opposable).

Paul Bouchet a participé à la création en 1969 du cabinet d'avocat Adamas qui réunit des avocats indépendants dans un objet collectif autour du droit social et se battra toute sa vie pour faciliter l'accès effectif des justiciables au droit. Il a pris part à l'élaboration de plusieurs lois contre l'exclusion sociale.

Nous n'oublierons jamais les leçons du passé » : les vibrants hommages à Pierre Truche et Paul Bouchet



Inauguration de l'espace Paul Bouchet avec cette plaque dévoilée en présence du maire de Lyon, Grégory Doucet (Les Écologistes EELV), Robert Guillaumond, président de l'Institut Paul Bouchet, Marie-Aleth Gard, présidente d'ATD Quart-Monde et Alban Pousset-Bougère, bâtonnier du Barreau de Lyon. Photo Nadine Micholin La plaque en hommage à Paul Bouchet vient d'être dévoilée. Photo Nadine Micholin



Place de la Basoche, les représentants de la justice en hommage à Paul Bouchet. Photo Nadine Micholin



Place de la Basoche, de nombreux représentants de la justice sont venus assister à l'hommage à Paul Bouchet. Photo Nadine Micholin



Le discours de Robert Guillaumond, président de l'Institut Paul Bouchet. Photo Nadine Micholin



La plaque en hommage à Paul Bouchet. Photo Nadine Micholin



À l'entrée du square, place de la Bazoche désormais baptisée espace Paul Bouchet, se trouve une plaque qui retrace la carrière de Paul Bouchet. Photo Nadine Micholin

► **Bruno Bernard (président de la Métropole) : « La passerelle pourra servir de lieu de réflexion pour les générations futures »**

« Pierre Truche fut un magistrat exemplaire, un défenseur infatigable des valeurs de justice, de vérité et de dignité humaine. Pierre Truche a su faire preuve de sagesse et d'humanité dans l'exercice de ces fonctions. Renommer cette passerelle en son honneur a une signification particulière. Nous rendons hommage à son héritage et son combat pour les Droits de l'Homme. Cette passerelle nous rappelle l'importance de continuer à marcher sur le chemin de la justice et de la vérité. Elle pourra servir de lieu de réflexion pour les générations futures. Nous envoyons un message clair. Nous n'oublierons jamais les leçons du passé et n'accepterons jamais que la haine et la division trouvent à nouveau leur place dans notre société. »

► **Jean-Louis Nadal (procureur général près la cour d'appel de Lyon en 1992) : « Pierre Truche restera le phare de l'indépendance »**

« J'ai mesuré l'ampleur et la profondeur du sillon que Pierre Truche a tracé, un géant de la pédagogie judiciaire et de l'action publique. Il a fait de l'École nationale de la magistrature, une très grande école. Pierre Truche restera le phare de l'indépendance, un pionnier, un référent de la gestion des situations délicates, bâtisseur d'une politique d'action publique. Il a su prendre ses responsabilités dans la lutte contre le terrorisme. Tout cela dans une simplicité, une humilité, une modestie, qui forçait l'admiration de tous. »

► **Bruno Cotte (président de l'Académie des Sciences morales et politiques) : « Pierre Truche fut un passeur et il n'y a pas de plus beau symbole que cette passerelle »**

« Aujourd'hui, on honore deux amis, deux complices, même combat, tous deux acteurs de la justice. Pierre Truche était un homme simple, modeste, s'exprimant sans emphase, soucieux d'être accessible. Il faut se souvenir de ce grand humaniste, homme d'action, inventif, créatif, soucieux du bien du justiciable. Ce fut un passeur et il n'y a pas de plus beau symbole que cette passerelle. »

► **Grégory Doucet (maire de Lyon) : « Par sa fibre sociale, Paul Bouchet voulait rendre la misère hors la loi »**

« Par son goût du débat, la force de ses convictions, son calme, Pierre Truche était un sage, « un lion » même selon Sorj Chalandon, journaliste (et écrivain). Il s'est efforcé de proscrire toute invective face au pire des bourreaux et des criminels. Il était infiniment attaché au droit de la défense et a toujours plaidé pour une justice moins violente. À l'heure où certains souhaitent mettre à mal l'état de droit, s'enfermer dans la surenchère des sanctions et envisagent de remettre en cause l'indépendance des autorités administratives et de la justice, le souvenir de Pierre Truche doit continuer de nous guider, à Lyon comme ailleurs. Pierre Truche et Paul Bouchet ont été tous les deux d'infatigables et patients artisans, très complémentaires qui ont montré que magistrat et avocat pouvaient fort bien s'entendre. Par sa fibre sociale, Paul Bouchet voulait mettre le droit au service de ceux qui en sont éloignés et rendre la misère hors la loi. Il s'est illustré dans de nombreux combats humanistes. Je suis fier et heureux de célébrer cet utopiste lyonnais qui a tant fait avancer la société. »

► **Robert Guillaumond (président de l'Institut Paul Bouchet) : « Puisse, en ces temps compliqués, cette leçon de l'alliance d'exigence morale et de sagesse, être méditée »**

« Pierre Truche, magistrat et Paul Bouchet, avocat, représentent symboliquement pour l'œuvre de justice, en l'espèce, la recherche de la vérité et de la décision juste, par le respect du principe de contradiction fondé sur le respect et l'écoute de l'autre. Puisse, en ces temps compliqués, cette leçon de l'alliance d'exigence morale et de sagesse, être méditée au-delà de cet espace qui porte le nom de Pierre Bouchet. »

► **Marie-Aleth Grard (présidente d'ATD Quart-Monde) : « Le mot dignité a beaucoup bouleversé Paul Bouchet »**

« Paul Bouchet fut à l'initiative de [Goutelas](#) où il était l'homme de la rencontre des mondes ouvriers, intellectuels et paysans. Le mot dignité l'a beaucoup bouleversé. Pour lui, l'objectif suprême c'est l'égalité de tous les êtres humains, les hommes sont égaux en dignité et en droit ».

► **Alban Pousset-Bougère (bâtonnier du Barreau de Lyon) : « Paul Bouchet a travaillé comme conseiller d'État à la réforme complète de l'aide judiciaire »**

« En 1979 après une concertation collective et participative, il a été décidé d'acquérir cet hôtel de type Renaissance. Nommé bâtonnier le 1^{er} janvier 1980, Paul Bouchet a imaginé vider cet immeuble de tonnes de gravats avec la participation d'une centaine d'avocats. Il a poursuivi son œuvre de justice, a travaillé comme conseiller d'État à la réforme complète de l'aide judiciaire ayant donné lieu à la [loi du 10 juillet 1991](#). Dans le cœur des robes noires, ce lieu reste la [Maison des avocats](#). »